

BARDONNEX

Information

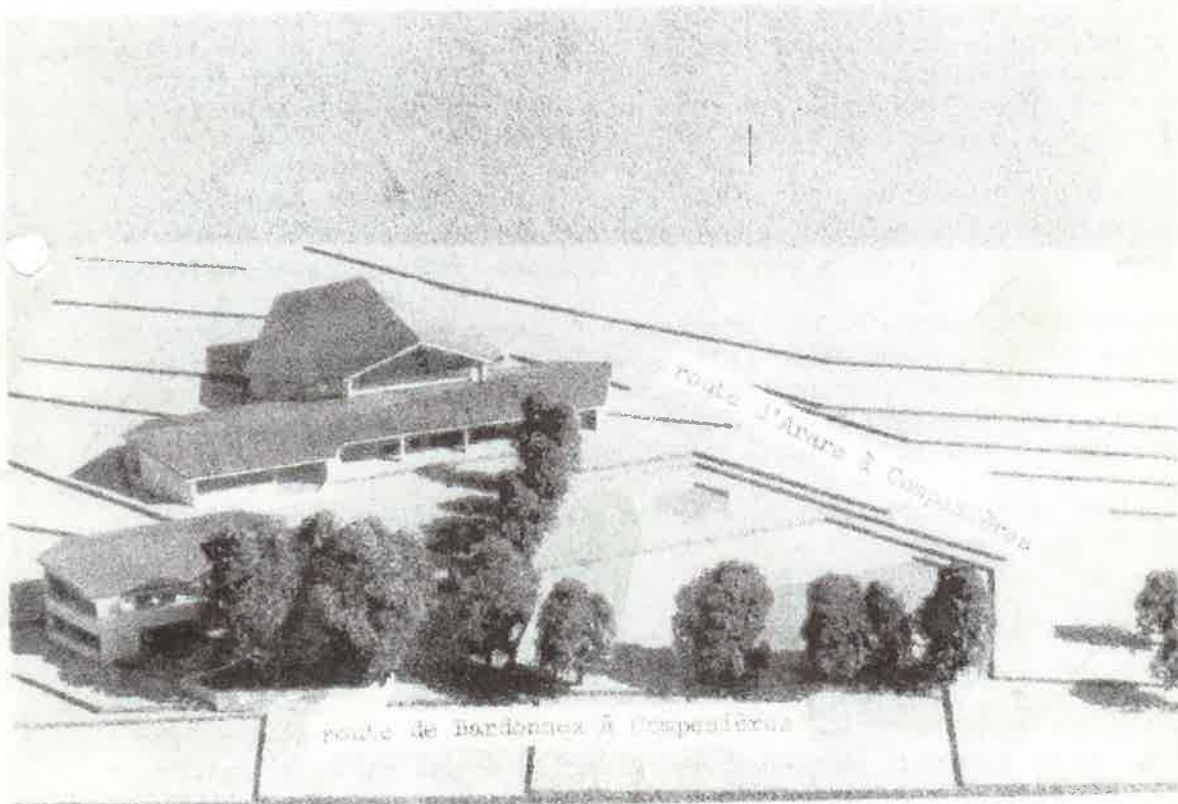
No 14 - novembre 1970

7e année

Dans ce numéro :

- Le billet du président
- Le travail de nos conseillers
- Notre salle communale
- Projets.... projets
- Bardonnex, commune rurale ou banlieue ?
- Nos défunts
- Après l'enquête "Jeunesse et commune"
- Course de l'amicale des sapeurs-pompiers

MAQUETTE DU PROJET DE LA SALLE COMMUNALE



Un projet caressé depuis longtemps va-t-il bientôt devenir réalité ? (voir article en page 2).

Responsable : Jules MABUT - Croix-de-Rozon - Tél. 71 12 95

NOTRE SALLE COMMUNALE

Un projet caressé depuis longtemps va-t-il bientôt devenir réalité ?

Ces derniers mois, des étapes importantes ont été franchies. Grâce à la compréhension de la société Saint-Sylvestre, administratrice des biens de la paroisse catholique-romaine de Compesières, la commune dispose pour 99 ans d'un terrain de 5840m², lieu-dit les Reaparts. La rente du droit de superficie inscrit au Registre foncier est assurée par la même à disposition gratuite de la salle construite par la commune un certain nombre de jours par an.

Messieurs Malnati, père et fils, architectes mandatés par le conseil municipal, viennent de déposer les plans et la maquette d'un avant-projet. Celui-ci a reçu l'accueil le plus favorable de tous ceux qui ont eu l'occasion de le voir.

Cet avant-projet a été renvoyé à la commission des bâtiments élargie et sera présenté aux habitants de la commune dans le courant de l'hiver prochain.

Il a fallu du temps pour élaborer le projet et certains commençaient à s'impatienter. Mais ce temps a été pleinement nécessaire, car il fallait éviter toute improvisation et toute solution hâtive. Créer une salle moderne s'intégrant harmonieusement dans le cadre rural et historique de Compesières et de notre commune, c'était là un problème complexe qui requérait une mûre réflexion et de nombreux travaux d'approche.

La solution proposée est une réussite. Le terrain est utilisé de la manière la plus rationnelle. Sur la parcelle triangulaire trouvent place, sans se gêner les uns les autres, les installations et les bâtiments désirés : une salle communale, une auberge communale, un bassin de natation et une pataugeoire. Les tilleuls encadrant la salle actuelle et les chênes poussant dans la haie sont heureusement conservés.

La salle communale est implantée dans le haut de la parcelle. L'élément géométrique choisi est original, c'est l'hexagone. Les spectateurs seront disposés dans le sens de la largeur, donc plus proches de la scène que dans les anciennes salles conçues en longueur.

La salle, la galerie et une partie du hall comptent 430 places assises, ce qui correspond à la capacité d'une salle telle que celle de Plan-les-Ouates. Cette salle sera polyvalente ; elle sera utilisée aussi pour la gymnastique. Financièrement parlant, il ne nous est pas possible de construire deux salles distinctes, d'ailleurs, les procédés modernes permettent d'escamoter au maximum les engins et les appareils.

Le corps principal de la salle s'ouvrant vers le sud-ouest est précédé d'un péristyle dont les extrémités, hexagonales elles aussi, abritent l'appartement du concierge et la buvette.

Le sous-sol est occupé par plusieurs salles destinées à des groupements restreints, par les vestiaires, les locaux sanitaires et de service.

Une cuisine moderne est prévue au-dessous de la buvette. C'est un point qui devra être étudié avec soin, car la cuisine de plain-pied avec la salle compte autant d'adversaires que de partisans. Les deux formes existent dans nos communes. Certains sont satisfaits, d'autres sont mécontents d'avoir la cuisine en sous-sol.

Salle et péristyle sont recouverts de toits coqus d'un fort bel aspect, à trois et à deux pans.

(voir suite en page 3)

J. DELETRAZ

LE BILLET DU PRESIDENT

Après un été et un automne gratifiés de conditions atmosphériques exceptionnelles, la saison d'hiver approche avec toute sa suite d'assemblée diverses.

Des réunions d'information vous seront proposées dans notre commune. En particulier, nous aurons l'occasion de discuter de divers projets exposés dans les pages de ce journal :

- salle communale
- 700e anniversaire de Compestières
- aménagement de Compestières

autant de sujets qui doivent intéresser les communiens de Bardonnex.

Sur le plan cantonal, nous sommes tous conviés à participer à la

GRANDE KERMESSSE DU PICS - SAMEDI 14 NOVEMBRE (dès 15h.)

au Palais des Expositions (entrée angle Bd. du Pont-d'Arve/Bd. Carl-Vogt)

Je souhaite qu'un grand nombre de membres et d'amis de notre association prennent beaucoup de plaisir en participant à cette manifestation.

Louis BOYMOND

NOTRE SALLE COMMUNALE (suite de la page 2)

L'auberge communale est un bâtiment de deux étages avec restaurant au rez-de-chaussée et appartement au-dessus.

Le devis de l'ensemble s'élève à trois millions, dont deux pour la salle communale. C'est là une dépense importante, même si l'on prévoit une réalisation échelonnée dans le temps et un subventionnement par le canton.

L'étude financière n'est pas encore assez poussée pour permettre de donner des précisions. Mais, à première vue, il semble que l'évolution financière de la commune rend possible cette réalisation.

J. DELETRAZ

AVIS

VOTRE AVIS

D'importantes décisions sont ou seront prises pour notre commune (projet de déclassement, salle communale). Notre journal publiera volontiers les remarques et avis que les communiens voudront lui transmettre.

RAPPEL

La majorité des cotisations 1970 sont rentrées. Malheureusement, il y a toujours des retardataires ; nous rappelons ici notre no de CCP : 12-16 137.

Merci encore à tous nos membres fidèles et aussi à nos lecteurs qui bien que ne partageant pas toutes nos idées, apprécient notre effort d'information.

La rédaction

LE TRAVAIL DE NOS CONSEILLERS

UN VIEUX REVE... LA SALLE COMMUNALE

Ouf ! l'accouchement s'est bien passé. Le père et l'enfant se portent bien. Elle est bien mignonne cette enfant, ne trouvez-vous pas ? Si vous avez de la peine à comprendre, feuillotez vite votre journal, on vous en parle plus en détail de notre jolie salle communale.

ON CHERCHE UN TERRAIN DE FOOT-BALL

Élas, tout n'arrive pas aussi bien à terme. Il est un terrain de football, vieux, fatigué, à l'épiderme chatouilleux et malmené, qui aimerait bien pouvoir se reposer un peu. Il cherche un frère vigoureux et de dimension normale pour avoir le temps de se refaire une peau au poil dru et sain. Soucieux de sa santé, nos conseillers, avec l'aide de footballeurs intéressés au problème, ont cherché et trouvé l'emplacement idéal. Près des vestiaires du terrain de jeux, plat, cultivable et engazonnable à souhait, un hectare de terrain pouvait être mis à disposition.

Les transactions pour la location commencèrent. Des flots de paroles compétentes furent déversées pendant les séances du Conseil, mais le prix restait trop élevé. Nos conseillers, raisonnables, ne purent l'accepter. Le projet avorta.

Nos conseillers, vigilants (ils le sont tous de nature, chez nous) ne perdent pas le problème de vue. Avec le temps, on le trouvera ce frère désiré !

LE 1er AOÛT A BARDONNEY

Nos communiens sont timides. Qui l'eut cru ? Cela s'est pourtant bien remarqué lors de notre dernière fête nationale. Il a fallu crier très fort dans le micro pour que tout le monde veuille bien s'approcher pour écouter les extraits du pacte de 1291. Il est vrai que cela était inhabituel chez nous. Mais il faut avouer

que cela avait fort belle allure et que l'on a enfin pu comprendre clairement le message apporté par M. le Maire. C'est une formule à conserver. D'autant plus qu'il y avait une buvette tenue par les pompiers. Pour éteindre les feux (ceux de la soif, comme ceux du 1er Août), ils s'y entendent.

NOTRE BEAU CHATEAU

On a dérangé les fantômes du château. Ils ne savent plus où mettre les pieds, les pauvres ! On leur a enlevé des planchers, décrépi des murs et posé des outils partout. Ils trébuchent à chaque pas. Mais il le faut bien. On a découvert, entre le plafond de l'ancien musée et le plancher de l'étage supérieur, des poutres ouvragées qui méritent de rester apparentes : un travail supplémentaire dans la réfection de notre château. Que les fantômes ne se désespèrent pas, on va faire vite car le temps presse. Tous les travaux doivent être terminés pour le 15 mars prochain.

LE 700e

Pourquoi donc être si pressé ? A cause du 700e, voyons. Ce sera même le 701e, pour être très précis, mais une année, c'est si peu de chose dans le temps qui passe.

Le 700e de quoi ? Et bien voilà, le titre exact. Reprenez votre souffle... Le 700e anniversaire de la donation de l'église de Compiègne par l'évêque de Genève à l'ordre de Saint Jean de Jérusalem. Cela se passa en 1270.

700 ans, cela compte. Une commission spéciale du Conseil municipal s'est déjà mise au travail pour préparer quelque chose de grandiose au mois de juin prochain. Elle aura besoin de beaucoup de bonnes volontés et fera appel à toute la population.

UNE BIEN BELLE ÉCOLE

En attendant que la salle du Conseil soit remise en état, les conseillers continuent à tenir leurs séances dans l'école. Une bien belle école dont le hall a été entièrement remis à neuf : des catelles claires, de la mosaïque contre les murs et un plafond abaissé qui insonorise le tout afin de ne pas réveiller les petits enfants qui travaillent dans les classes !

Jean-Pierre PRETI

KERNESSE DU PICS

SAVENDI 14 NOVEMBRE DÈS 15 H.

ses restaurants, ses jeux, ses attractions...

100 VILLAS ENTRE COMPESIÈRES ET BARDONNEX ?

PROJETS ... PROJETS...

Un des soucis majeurs des autorités municipales et des nombreux amis de Compesières est de chercher à pressentir ce que sera l'environnement de la commanderie dans vingt, trente ou cinquante ans. Vu l'évolution générale de la situation, n'y a-t-il pas lieu de craindre l'édification de bâtiments dans le voisinage immédiat du château ?

Quelle est la situation actuelle ? Compesières est en zone agricole ; on peut donc y construire des bâtiments d'exploitation agricole ou maraîchère (ferme, porcherie, serre...) ou des demeures de plaisance si l'on dispose de 40 000 m².

Compesières n'est pas en zone protégée. Même s'il l'était, il ne bénéficierait pas pour autant d'une interdiction de bâtir. Simplement, les constructions seraient soumises à certaines prescriptions pour les mettre en harmonie avec le cadre existant.

N'y aurait-il pas lieu de préserver au moins la zone s'étendant entre Compesières et Charrot ? ce serait chose faite, si les tractations pour l'établissement de l'école d'horticulture avaient abouti. Ce serait chose faite, si en 1928 nos devanciers avaient disposé de moyens financiers pour l'acquisition de quelques hectares à un moment où le propriétaire se débattait dans des difficultés d'argent. Aujourd'hui non plus la commune ne possède pas les fonds nécessaires à un tel achat, et ce sera certainement le cas pendant longtemps encore.

DU CONCRET

Dans sa dernière séance, le conseil municipal a été appelé à se prononcer sur une proposition émanant de la société immobilière propriétaire des terrains s'étendant de la route cantonale Compesières-Charrot jusqu'à Cugny. La société offre de céder gratuitement 35.000 m² à la commune. En contre-partie, celle-ci s'engage à appuyer une demande de déclassement du solde de la parcelle (100 000 m²) en zone villas.

Après avoir pesé le pour et le contre de cette proposition, le conseil a estimé que l'inconvénient présenté par la construction de quatre-vingt à cent villas entre Compesières et Bardonnex était largement compensé par des avantages que, dans une perspective d'avenir les conseillers ne se sont pas sentis en droit d'écarter purement et simplement.

Parmi les avantages, nous en signalerons quelques-uns.

- 1) le domaine communal s'augmente de 35 000 m² sans bourse délier.
- 2) ce terrain constitue la garantie absolue et définitive que Compesières sera à même de rester le centre de la commune, et que, entre la localité de Charrot, aucune construction privée, plus ou moins vaste, plus ou moins haute, n'y sera jamais élevée.
- 3) Une possibilité est donnée d'aménager des places de parcs à voitures d'où dégagement de la cour de la commanderie, et les places de jeux dont ont besoin l'école et les activités sportives.
- 4) une partie du terrain pourra être boisée, la commune apportant ainsi sa contribution à la création de nouvelles zones de verdure et d'arbres en remplacement de celles qui sont mangées par l'expansion urbaine.
- 5) dans un avenir peut-être assez proche, notre bâtiment scolaire deviendra insuffisant. Plutôt que de l'agrandir, il serait préférable d'en construire un nouveau quelque peu éloigné de la commanderie. Tous ceux qui déplorent le style de l'édifice actuel, ne peuvent que se réjouir de cette possibilité.

(suite à la page 6)

J. DULETRAZ

Projet... projets... (suite de la page 5)

- 6) un apport de population entre Compesières et Bardonnex, contrebalançant le développement de la Croix-de-Rozon, ne peut être que bénéfique à l'équilibre de la commune.

Le conseil municipal s'est prononcé en toute connaissance de cause. Il a spécifié que la limite ouest du terrain cédé devrait être tracée en prolongement du mur séparant le jardin de l'école et la propriété voisine.

En prenant cette option, il a la conviction d'avoir agi au mieux des intérêts de Compesières et de la commune. Il souhaite que les instances supérieures compétentes examinent le problème dans une optique constructive.

J. DELÉTRAZ

POINT DE VUE DIVERGENT

BARDONNEX COMMUNE RURALE OU BANLIEU ?

Bardonnex avec 240 habitants au km² est une des plus peuplées des 17 communes rurales du canton. Satigny, la plus grande par sa population à 100 habitants au km² ; Avully 120 et Penly 270.

A l'intérieur du plan d'aménagement du canton, notre commune fait partie de l'alvéole No 7 comprenant Perly, Bardonnex, Troinex, Veyrier. A l'intérieur de ce périmètre, de nombreux terrains à bâtir sont encore disponibles. Dans notre commune seulement, la Croix-de-Rozon peut recevoir plus de 100 logements. Il faut pour cela que les propriétaires qui n'ont pas protesté le jour où leurs terres agricoles sont devenues des terrains à bâtir, soient logiques et n'envisagent pas de cultiver éternellement ces parcelles, n'y de spéculer sur la rareté du sol à bâtir, pour demander des prix impossibles.

De nouveaux terrains à bâtir ne se justifient pas, à mon avis sans un plan d'aménagement comprenant toute la commune. Le conseil s'est un peu vite prononcé en faveur d'un seul propriétaire, que ferait-il si d'autres lui faisaient des propositions de ce genre ?

Un marchandage du même genre avait échoué à Collonges-Bellerive en faveur de l'école d'horticulture. A Puplinge pour la prison le Grand Conseil a accepté. Les propriétaires de Puplinge ont donné 50.000 mètres² à la commune en contre partie de 50.000 mètres de leur bien classé en zone 4b. Ils ont été plus généreux que la société propriétaire de la belle parcelle agricole de Compesières.

Si notre commune insiste pour réaliser cette opération, ne va-t-elle pas se trouver comme Puplinge et devoir accepter soit le stand de tir de Saint-Georges, soit la piste de décollage que Presinge a refusé. Si nous voulons les avantages de la proximité de la ville, ne devons-nous pas aussi en accepter les ennuis.

L'opération, si elle peut tenter nos autorités communales (les auteurs ont su choisir leur moment) est tout de même un peu osée. Quel précédent pour les propriétaires en zone agricole ! Il suffirait de donner le tiers ou la moitié de son terrain pour avoir la certitude de voir la valeur de l'autre partie multipliée par trois et même plus. A quoi servirait-il après des aménagements et les zones de constructions, notre campagne genevoise est bien malade si ses habitants eux-mêmes ne la défendent plus.

J. MABUP

.....
NOS DEFUNTS
.....

Le 3 juin est décédé à 54 ans, M. Georges BACHMANN. Pendant de nombreuses années, il tint la boulangerie Bussat à Landecy, puis il alla s'installer à Genève. Il participa activement à la vie locale ; après son départ, il revenait souvent chez nous continuant à s'intéresser de très près à la commune.

Alors qu'elle était en séjour à Carouge chez sa fille, Mme PAPEZ, notre doyenne s'est éteinte le 10 juin à l'âge de 94 ans. Personne effacée et d'une grande douceur, Mme Jeanne Burger a passé la majeure partie de son existence à Charrot où elle a connu la vie souvent difficile des paysannes d'hier.

Le 21 juin est décédé à Genève où il avait déménagé depuis peu de temps, M. Max BOLZLI, âgé de 43 ans. Il avait habité plusieurs années au chemin d'Archamps dans la maison Troller.

Le 16 juillet est décédée Mme Julienne GAUD à l'âge de 85 ans. Elle demeura longtemps à Perly, puis, quelques années après la mort de son époux, elle s'installa chez son fils à la route des Ravières.

Mme Camille MABUT nous a quittés subitement le 17 juillet, après avoir passé sa vie entière, 77 ans, dans la commune. Elle vit le jour dans la maison de Fémé, où ses parents étaient fermiers ; dès son mariage, elle vécut à la ferme de la Mure. D'un tempérament robuste et actif, elle souffrit d'être réduite peu à peu à l'immobilité par des rhumatismes opiniâtres.

Le même jour, à Genève, à 74 ans, est décédé M. Albert VOGEL, qui tint longtemps une épicerie aujourd'hui fermée à la Croix-de-Rozon en face de l'ancienne poste. Très attaché à notre région, M. Vogel regretta de ne pouvoir y rester à l'heure de la retraite.

Le 18 septembre a été inhumé à Soral M. Georges BEUCHAT, dit "le Mitron", décédé dans sa 59e année. Il passa plusieurs années de sa jeunesse à Landecy où il travaillait à la boulangerie Bussat. Bout-entrain expert en imitations, il anima avec brio les réunions de nos sociétés communales et paroissiales.

M. Harold VIGUET de Landecy est décédé à Genève le 2 octobre à l'âge de 63 ans. Condamné à l'immobilité après une vie de dure labeur sur les chantiers, il ne pouvait plus quitter son domicile depuis de longs mois.

Nous garderons fidèlement le souvenir de ces défunts qui, à des titres divers, ont participé à la vie de notre communauté locale. A toutes les familles qui furent dans le deuil, nous réitérons aujourd'hui l'expression de notre profonde sympathie.

Nous adressons aussi nos vives condoléances à MM. Marcel Niquille de Landecy et Emile Gattone de Bardonex. Tous deux ont eu le chagrin de perdre leur mère ces temps derniers.

S U C C E S

Nos vives félicitations à M. Gabriel BARRILLIER d'Evordes, qui a passé brillamment à l'Université de Genève les épreuves de la licence en Sciences politiques.

J. DELETRAZ

APRÈS L'ENQUÊTE : "JEUNESSE ET COMMUNE"

Le nombre des réponses apportées à l'enquête lancée dans le dernier numéro de ce journal est significatif à plus d'un point de vue et n'échappe pas au courant actuel d'abstention. On pourrait se laisser aller à quelque pessimisme devant les trois réponses reçues sur les 135 jeunes dénombrés sur sol bardonnésien. Un bon 2% ! Pourtant il n'en est rien et, devant les sourires de certains à l'annonce de ce chiffre, ou le regret des autres, nous nous risquons à quelques hypothèses pour essayer de détecter quelles ont pu être les raisons du refus de répondre.

1. "BARDONNEX-INFORMATION" n'est pas lu par les jeunes. Il manque d'intérêt face aux multiples moyens d'information qui nous envahissent.
- 2.- L'information par l'image prend une telle place que la lecture (d'un journal politique de surcroît) est pratiquement délaissée.
3. La "politique" laisse la jeunesse indifférente
4. Si elles ont été lues, les questions énoncées ne présentaient pas assez un intérêt majeur.
5. Y répondre semble être inutile : "Qu'est-ce-que ça changera ?"
6. L'intention était bien de s'exprimer car il y a peut-être quelque chose à dire et à faire... mais de là à prendre une plume....
7. Ou peut-être que "tout va bien dans la meilleure des communes..."

Pourtant une jeune fille (15-19 ans) une jeune femme (20-25 ans), un jeune homme (20-25) ont répondu. Avec beaucoup de lucidité et de simplicité, ils ont écrit ce qu'ils ressentaient. Il vaut la peine de les entendre, puisqu'ils l'ont prise pour nous retourner le questionnaire.

Retenons de leurs réponses les points principaux susceptibles d'intéresser l'ensemble des lecteurs.

LES R É P O N S E S

Tous trois travaillent en ville, sont heureux et envieux des citadins de vivre sur la commune. Tout trois aiment leur commune. Une des réponses pourtant mérite un commentaire, car le "Je m'y suis habituée" est quelque peu ambigu. Réponse mitigée qui laisse supposer que cette personne a eu quelque difficulté à l'adaptation. Réponse qui pourrait être un point de réflexion tant pour les anciens habitants de la commune que pour les nouveaux.

Pour les premiers : "Quels efforts, nous et la commune faisons-nous pour accueillir les nouveaux habitants ?"

Pour les seconds : "Quels efforts avons-nous à faire pour essayer de s'intégrer dans la vie de la commune ?". Mais là encore, que veut dire "vie de la commune"? Du reste les réponses soulignent bien que les seuls liens avec la commune sont ceux du site, du cadre agréable, du calme de la campagne... Est-ce suffisant ? De la salle communale et de son aménagement, les trois avis se complètent et vont dans le même sens : désirs de salles polyvalentes, développement d'un centre culturel pour les jeunes, aménagements sportifs (piscine, bowling, tennis). Oui "massif" pour le développement culturel que la commune doit favoriser. Les trois réponses convergent vers un point commun, dont nous venons de parler à propos de la salle communale : la création d'un centre pour les jeunes, pris en charge partiellement par eux et par des adultes compétents au départ du moins.

(suite à la page 10)

Y. BRUN

COURSE DE L'AMICALE DES SAPEURS - POMPIERS

APRES L'INSPECTION....

Le 19 septembre au matin, notre compagnie se rassemblait en nouvelle tenue devant le hangar des pompes pour la grande inspection ! C'était pour nous le premier grand contact sérieux avec notre nouveau major et notre nouveau matériel. Le capitaine nous fit maintes recommandations d'usage ce qui d'habitude nous paraissait fastidieux. Mais en parcourant des yeux la compagnie, d'aucuns auraient pu voir arborer de magnifiques sourires et une gaieté inaccoutumée. A part Daniel qui ne retrouvait pas son casque et un petit affolement de l'Etat-Major, rapport à la pause prolongée d'un groupe qui s'initiait au maniement du tire-bouchon, tout se déroula très bien dans le travail et la bonne humeur. Que se passait-il donc ?

.... LE GRAND DEPART

C'était tout simplement le grand départ de notre compagnie et de nombreux membres sympathisants sous les ordres de notre ami René von Gunten pour un voyage au Jungfrauoch.

Le temps magnifique et le dîner servi dès le départ de Cornavin créèrent un climat de bonne humeur qui ne nous quitta pas pendant ces deux jours de course.

Arrivés à Interlaken les plus soucieux se rendirent rapidement et à pied à l'hôtel Schweizerhof, mal leur en prit, car les trainards eurent la joie d'arriver dans la cour de l'hôtel en fiacre après un petit tour de ville très agréable. Le soir un succulent repas nous fut servi autour d'une table princière qui nous fit oublier à tout jamais une certaine réputation de la cuisine d'outre Sarine : et tard dans la nuit on pouvait voir de petits groupes de pompiers romands déambuler à travers la ville.

.... LE LENDEMAIN

Le lendemain matin, ô miracle, les 26 participants se retrouvaient à 6h.30 pour le petit déjeuner alors que dans l'hôtel, le bruit courait qu'un groupe de "Welchs" jouait à la "poutz" à 3h. du matin dans la fontaine du Kursaal.

Le petit train du Berner Oberland nous emmena à travers le brouillard à Lauterbrunnen puis d'émerveillement en émerveillement et sous un ciel magnifique à Wengen. A la Petite Scheidegg, changement de train, via la Jungfrau par un tunnel percé dans la paroi nord de l'Eiger. Là-haut, sortis des galeries de la gare souterraine, un paysage extraordinaire et d'une exceptionnelle beauté s'offrait à nos yeux. Après quelques instants d'acclimatation à l'altitude chacun voulait en découvrir plus. Après la visite du palais des glaces creusé à même le glacier, ce fut le premier contact avec les neiges éternelles ; on pouvait voir nos pompiers endimanchés en équilibre instable exécuter de périlleuses prouesses : certains, plein d'astuce marchaient crânement en se tenant deux par deux pour s'étaler après trois pas, d'autres solitaires glissaient jusque dans les bras de jolies montagnardes. Au sommet, après une montée en ascenseur, nous pouvions distinguer toutes les Alpes, le Jura, les Vosges et même au lointain, la Forêt Noire. Puis ce fut l'heure de la descente et nos estomacs creux apprécièrent un repas de midi servi à la Petite Scheidegg. L'après-midi, après une sieste dans les pâturages, le petit train nous ramena à travers les sapins à Interlaken en passant par Grindewald où nous avons pu nous désaltérer et visiter la station.

Le soir à 18h.30, les CFF nous reprenaient en charge pour le souper et le retour dans nos foyers. Vraiment cette course fut une réussite grâce à une participation massive de tous les sapeurs et surtout grâce à la minutieuse organisation de notre fourrier.

Merci René et à la prochaine !!!!!!!!!!!!!!!

Deux Sapeurs-pompettes.

Après l'enquête : "JEUNESSE ET COMMUNE" (suite de la p.8)

La participation à quelque chose de concret est souhaitée.

Le 700e anniversaire qui sera prochainement fêté à Compesières et dont les habitants auront l'occasion d'entendre parler suffisamment, pourra permettre à chacun de participer activement à une entreprise constructive et intéressante. Occasion pour les anciens et les nouveaux habitants de collaborer et de se connaître.

Dès à présent, les 3 voix qui ont répondu favorablement, peuvent prendre contact avec le soussigné. Il serait souhaitable qu'une rencontre ait lieu, au niveau des jeunes, entre autres, en vue de l'organisation de ces journées de juin. Enfin notons le voeu exprimé afin que les partis politiques fassent un effort pour une meilleure information de la base, pour éveiller des jeunes à l'engagement politique et l'éventuelle participation au Conseil municipal.

Au terme de ce compte-rendu d'un dépouillement trop vite fait, et pour cause, nous ne pouvons que regretter le trop petit nombre de réponses parvenues. Un plus large éventail de réponses aurait certainement permis de mieux appréhender le milieu jeunesse de la commune, et aurait donné alors un véritable reflet de la "pensée" de la jeunesse. Nous remercions les trois auteurs des réponses brièvement commentées ici.

Y.B.

KERMESSE DU PICS

VOTRE APRES - MIDI DU SAMEDI 14 NOVEMBRE

⋮⋮⋮ POUR LES JEUNES (de 6 à 16 ans)
COURSE AU TRESOR
- 15h. formation des équipes
- 16h.30 départ de la course
- 18h. remises de nombreux prix

⋮⋮⋮ ATTRACTIONS

Mac DELLER, illusionniste-fantaisiste
Los TECALLI, groupe mexicain

JEUX

- Shopping-vote
- Tirez-les-ficelles
- Bouteilles-surprise
- Jeu de la Pièce d'or

BARAQUES
FORAINES

- carrousel
- Tire-pipe
- Tire-cible
- Jeu de massacre

⋮⋮⋮ TEA-ROOM - PATISSERIE, RESTAURANTS ET COMPTOIRS

VOTRE SOIREE DU SAMEDI 14 NOVEMBRE

⋮⋮⋮ APERITIF - CONCERT dès 18 heures
avec l'ensemble champêtre Broum-Broum et le Duo Philips

⋮⋮⋮ RESTAURANTS ET COMPTOIRS

Mac DELLER, illusionniste-fantaisiste

⋮⋮⋮ ATTRACTIONS : Jacques FERRY, fantaisiste
Duo Philips - Los Tecalli
Baraques foraines - Jeux

GRAND BAL AVEC LES GARDIANS